

**A COMPLETER PAR L'ADHERENT
OU SON REPRESENTANT LEGAL**

ADHERENT

Nom :
Prénom :
Date de naissance : / /
Adresse :
.....
.....

RESPONSABLE LEGAL

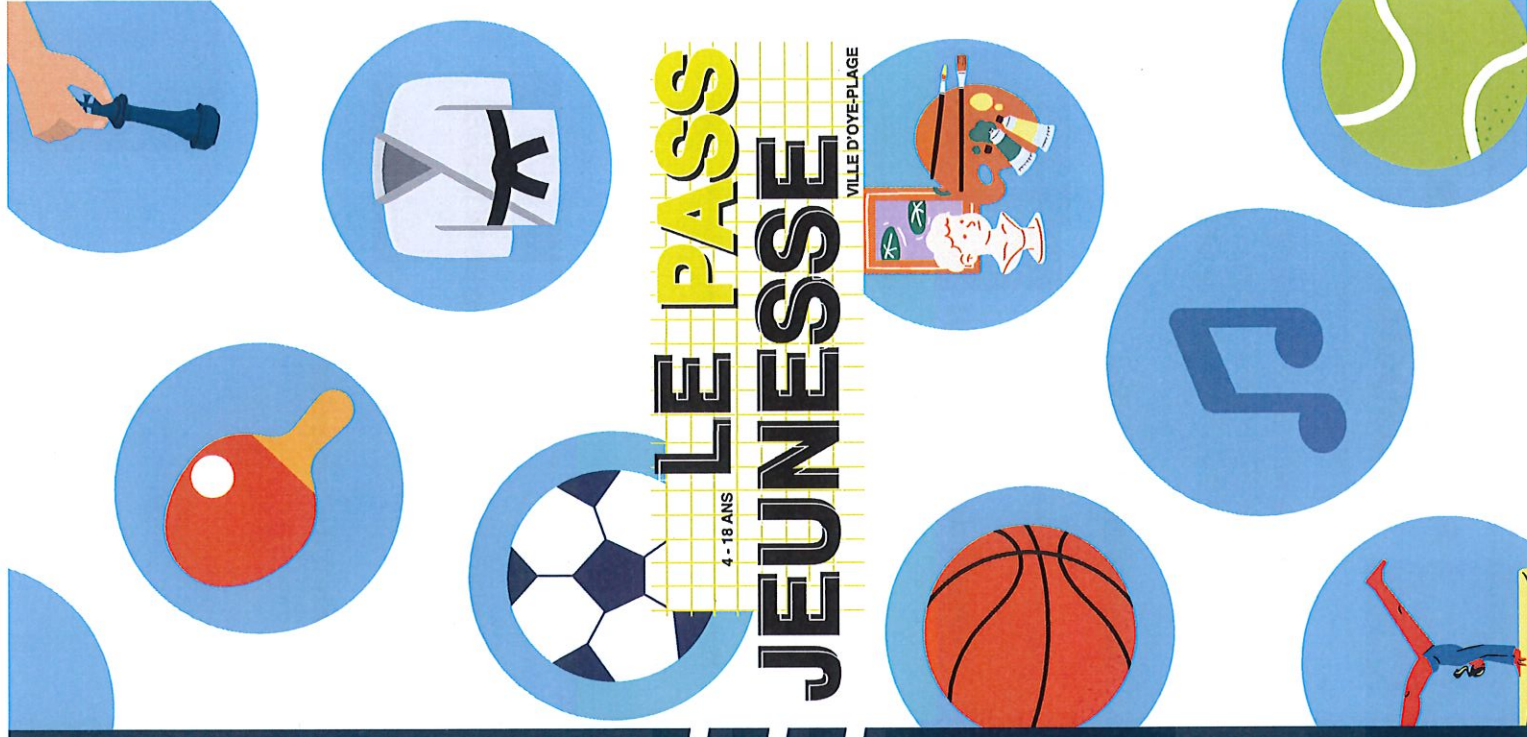
Nom :
Prénom :
Date de naissance : / /
Adresse :
.....
.....
Téléphone :
Signature :

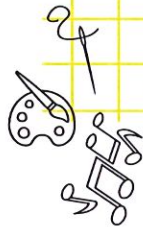
**PIECES A FOURNIR LORS DE
L'INSCRIPTION**

- ☐ Photocopie du livret de famille
☐ Justificatif de domicile

REJOIGNEZ-NOUS !

f Ville d'Oye-Plage
www.oye-plage.fr





LE PASS JEUNESSE

t'offre jusqu'à 20 euros sur ton adhésion à une association ansérienne !



La commune d'Oye-Plage a la chance de compter de nombreuses associations, qu'elles soient culturelles, sportives ou de loisirs.

La commune souhaite aujourd'hui promouvoir ces activités auprès des jeunes tout en densifiant et fortifiant le tissu associatif local.



Le Pass Jeunesse, c'est quoi ?

Il offre une réduction de 50% pour une adhésion à une association avec un maximum de 20€ pour tout Ansérien entre 4 et 18 ans pratiquant un sport ou un loisir à Oye-Plage.
Cette réduction est valable pour une inscription par enfant et par an.

Mode d'emploi :

1 - L'adhérent(e) paye sa cotisation en tenant compte de la réduction

Exemple : l'adhésion coûte 80 €, l'adhérent(e) paye 60 € / L'adhésion coûte 15 €, l'adhérent(e) paye 7,50 €

2 - L'adhérent(e) fait remplir son pass jeunesse par l'association qui le conserve. (Le responsable légal joint les justificatifs demandés)

3 - La Municipalité rembourse à l'association le complément

A COMPLETER PAR L'ASSOCIATION

A retourner en mairie :

avant le 14/11/2025 pour la saison 2025/2026
avant le 09/03/2026 pour la saison 2026

Nom de l'adhérent(e) :

Prénom de l'adhérent(e) :

Nom de l'association :

Discipline :

Montant de l'adhésion ou de la licence :

Cachet de l'association :